

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1501>



4 août 1789 : abolition des privilèges

- Grandes dates de la République -



Publication date: dimanche 4 août 2019

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Il n'est pas nécessaire d'un long article pour appeler à célébrer la nuit du 4 août. Ce petit billet suffira pour appeler à la mémoire.

Rappeler l'abolition des privilèges qui eut lieu au cours de cette nuit de 1789 est, en effet, un geste de salut public

- ▶ Parce que les privilèges sont de retour ;
- ▶ Parce que notre Histoire n'est plus enseignée et qu'il nous appartient de nous la réapproprier ;
- ▶ Parce que le devoir de mémoire dont on nous abreuve doit cesser de n'être que repentance. Il y eut aussi des gestes glorieux et libérateurs.